l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun
Doubs

Pour plus d'actualités concernant votre profession, rendez-vous sur ameli.fr

Insuffisance cardiaque : un enjeu majeur de santé publique

Cher consœur, cher confrère,

Alors que l'insuffisance cardiaque est la 1ère cause d'hospitalisation après 65 ans et entraîne 70 000 décès par ans, on estime qu'entre 400 000 et 700 000 personnes ne sont pas diagnostiquées.
Par ailleurs, en écho au constat d'errance diagnostique posé par les cardiologues, une étude récente de BVA confirme les difficultés de perception et d'appropriation des signes et symptômes d'alerte de la pathologie par les patients, associées à une méconnaissance de la maladie.

C'est pourquoi à compter du 25 septembre, **l'Assurance Maladie lance une campagne grand public de sensibilisation, pour améliorer les connaissances de la population sur la maladie et ses signes d'alerte, et pour inciter les patients à en parler à leur médecin.**
Basée sur les éléments constitutifs de l'acronyme EPOF, cette opération est menée en lien avec le Collège de la médecine Générale, la Société Française de Cardiologie, son Groupe Insuffisance Cardiaque et Cardiomyopathies et le Conseil National Professionnel Cardiovasculaire.

En parallèle, l'Assurance Maladie accompagnera les professionnels de santé de premier recours que sont les médecins généralistes, les infirmiers, les pharmaciens et les masseurs-kinésithérapeutes dans la sensibilisation de leurs patients, à l'aide de nouveaux outils.
Un second volet de cette campagne, axé sur les bons réflexes à adopter pour les patients insuffisants cardiaques est prévu pour 2023.

En résonance avec la communication prévue en TV, radio et presse dans les prochains jours, nous vous invitons d'ores et déjà à relayer cette campagne auprès de vos confrères, au sein de vos établissements et sur vos réseaux sociaux.

Bien à vous,

Dr Dominique Martin
Médecin-Conseil national de l'Assurance Maladie